

Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2004

Au cours du quatrième trimestre 2004, le nombre d'allocataires payés par les caisses d'Allocations familiales (CAF) au titre du revenu minimum d'insertion (RMI) ou bénéficiant du revenu minimum d'activité (RMA), en France métropolitaine, a augmenté de 1,9 % en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Sur l'ensemble de l'année, la progression s'élève à 9,2 % contre 5,3 % pour l'année 2003.

Cette augmentation est à relier à la fois à la conjoncture économique et à l'impact en 2004 de la réforme de l'assurance chômage décidée en décembre 2002, le raccourcissement des durées d'indemnisation ayant conduit à une élévation du nombre de chômeurs non indemnisés et, partant, du nombre de personnes susceptibles d'avoir recours au RMI.



Fin 2004, le nombre d'allocataires effectivement payés au titre du revenu minimum d'insertion (RMI) ou bénéficiaires d'un revenu minimum d'activité (RMA), en Métropole et dans les départements d'Outre-mer (DOM), s'élève en données brutes à plus de 1,2 million, soit une augmentation de 8,5 % par rapport au 31 décembre 2003 (tableau 1).

On dénombre en leur sein environ 1 000 bénéficiaires du RMA dans 47 départements, 55 % des conventions ayant été signées avec un employeur du secteur marchand. Les versements effectués en 2004 au titre du RMI ont par ailleurs représenté 5,34 milliards d'euros (hors prime de fin d'année) et progressé de 10,5 % par rapport à 2003.

Une augmentation du nombre d'allocataires en Métropole de 1,9 % au quatrième trimestre 2004 et de 9,2 % sur un an qui tient à la fois à des facteurs économiques et réglementaires

Fin décembre 2004, le nombre d'allocataires payés au titre du RMI ou bénéficiant d'un RMA, en France métropolitaine, s'est accru en données CVS de 1,9 % par rapport au trimestre précédent.

Sur un an, de décembre 2003 à décembre 2004, la progression atteint 9,2 % (tableau 2). L'évolution du nombre d'allocataires du RMI est d'abord liée à celle de la conjoncture du marché du travail, les hausses du chômage tendant à se répercuter avec un certain retard sur l'augmentation du nombre de personnes ayant recours à ce minimum social.

En 2004, la situation sur le marché du travail est restée relativement difficile, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles ayant faiblement augmenté (+ 0,3 % en glissement annuel fin 2004), et le nombre de demandeurs d'emploi ayant continué de progresser [(+ 1,6 % sur la même période pour les DEFM de catégories 1 et 6) (tableau 3)]. La conjoncture de l'année permet toutefois difficilement d'expliquer à elle seule la forte progression du nombre d'allocataires du RMI.

L'évolution annuelle est sensible à cet égard également aux conséquences de la réforme de l'assurance chômage décidée fin 2002 et applicable aux personnes entrées au chômage à compter du 1^{er} janvier 2003, et qui a en partie contribué à une sensible augmentation du chômage non

Tableau 1 - Nombre d'allocataires bénéficiant du RMI ou du RMA en fin de trimestre (données brutes, Métropole et DOM, en milliers)

	Décembre 2003	Mars 2004	Juin 2004	Septembre 2004	Décembre 2004	Variation sur un an (en %)
Allocataires du RMI ne bénéficiant ni d'une mesure d'intéressement, ni d'un RMA	987,3	1 059,1	1 056,0	1 040,1	1 074,5	+ 8,8
Allocataires du RMI bénéficiant d'une mesure d'intéressement mais pas d'un RMA	133,6	129,6	137,9	141,9	140,8	+ 5,4
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ne bénéficiant pas d'un RMA	1 120,8	1 188,7	1 193,9	1 182,0	1 215,3	+ 8,4
Allocataires bénéficiant d'un RMA	-	-	0,1	0,3	1,0	-
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ou bénéficiant d'un RMA	1 120,8	1 188,7	1 193,9	1 182,3	1 216,2	+ 8,5

Source : CNAF - DSER.

Note : Le nombre d'allocataires du RMA est issu de la centralisation des statistiques transmises par les Conseils généraux à la DREES. La description des sources utilisées figure à l'encadré 1.

Tableau 2 - Nombre d'allocataires bénéficiant du RMI ou du RMA en fin de trimestre (données CVS, Métropole, en milliers)

	Décembre 2003	Mars 2004	Juin 2004	Septembre 2004	Décembre 2004	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI ou bénéficiant d'un RMA	973,8	1 026,2	1 039,2	1 043,0	1 063,1	+ 1,9	+ 9,2

Source : CNAF - DSER.

Tableau 3 - Le marché du travail (données CVS, Métropole, en milliers)

	Décembre 2003	Septembre 2004	Décembre 2004	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles	15 391,8	15 424,0	15 430,8	+ 0,0	+ 0,3
DEFM de catégories 1 et 6	2 864,8	2 915,1	2 909,5	- 0,2	+ 1,6
Chômeurs non indemnisés *	1 534,4	1 617,2	1 672,3	+ 3,4	+ 9,0

Source : DARES, UNEDIC, *catégories 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi, données définitives jusqu'en décembre 2003, semi-définitives jusqu'en décembre 2004.

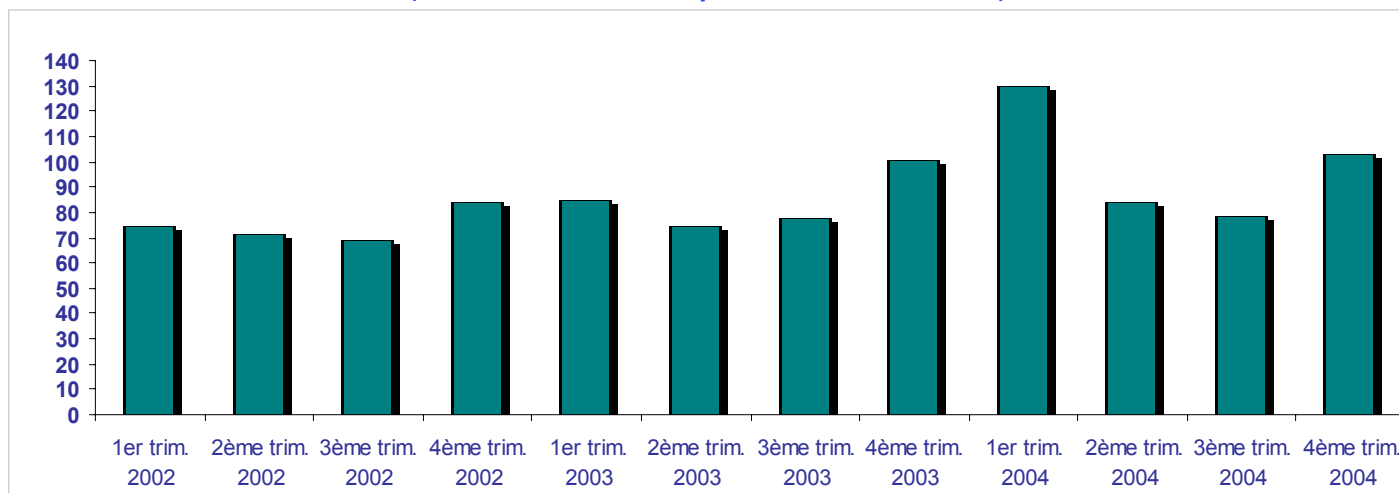
Note : L'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 recouvre toutes les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, y compris celles ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie 6).

indemnisé (+ 9 % en glissement annuel fin 2004 pour l'ensemble des catégories 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi). En effet, la révision des conditions d'indemnisation au chômage a pu conduire à un basculement plus fréquent et plus précoce de chômeurs vers le dispositif du RMI. En particulier, le raccourcissement des durées d'indemnisation dans les filières courtes du régime d'assurance chômage (passées par exemple de 15 à 7 mois pour les salariés de moins de 50 ans justifiant de 8 mois d'activité salariée dans les 12 mois précédents) aurait pu contribuer à affecter notablement les flux d'entrée au RMI à partir de l'été 2003.

Celui des durées d'indemnisation dans la filière longue (passées de 30 à 23 mois pour les allocataires de moins de 55 ans justifiant de 14 mois d'activité salariée dans les 24 derniers mois) a quant à lui pu affecter les flux d'entrée à partir du quatrième trimestre 2004.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2004, les nouvelles durées d'indemnisation ont été de façon temporaire appliquées également aux personnes dont le chômage avait débuté avant le 1^{er} janvier 2003, et qui bénéficiaient des anciennes règles d'indemnisation : il s'agit des chômeurs communément qualifiés de « recalculés ». L'évolution infra annuelle du RMI en 2004 a été sensible à cette mesure appliquée provisoirement, puis annulée au second trimestre 2004. On estime à cet égard qu'environ 30 000 chômeurs « recalculés » auraient ainsi basculé de manière anticipée au RMI, dont environ 20 000 au premier trimestre (France Métropole, hors MSA). Cette réforme, ensuite annulée, n'a toutefois fait que modifier le calendrier des entrées au RMI au cours de l'année, sans jouer en principe sur l'évolution globale du nombre d'allocataires du RMI sur l'ensemble de 2004, dans la mesure où les personnes concernées auraient dû voir s'interrompre leur indemnisation au cours de l'année.

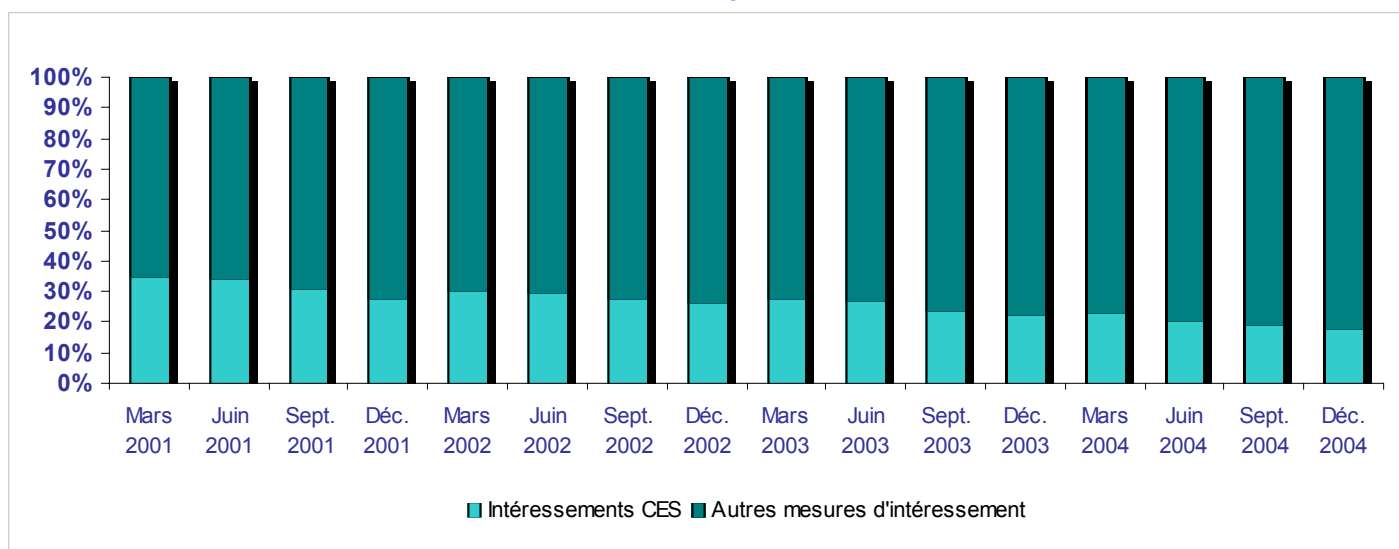
Graphique 1 - Nombre d'ouvertures de droit au RMI au cours du trimestre (données brutes, Métropole et DOM, en milliers)



Source : CNAF-DSER.

Note : Les données du quatrième trimestre de 2004 sont provisoires.

Graphique 2 - Répartition des allocataires selon le type d'intéressement RMI (données brutes, Métropole et DOM, en %)



Source : CNAF-DSER.

Note : Dans ce graphique, les allocataires qui cumuleraient l'intéressement avec un RMA ne sont pas comptabilisés.

Encadré 1

Sources utilisées

Les données utilisées pour l'analyse conjoncturelle du nombre d'allocataires sont celles de l'ensemble des régimes à l'exception de la Mutualité sociale agricole (2 % du nombre total d'allocataires en 2003).

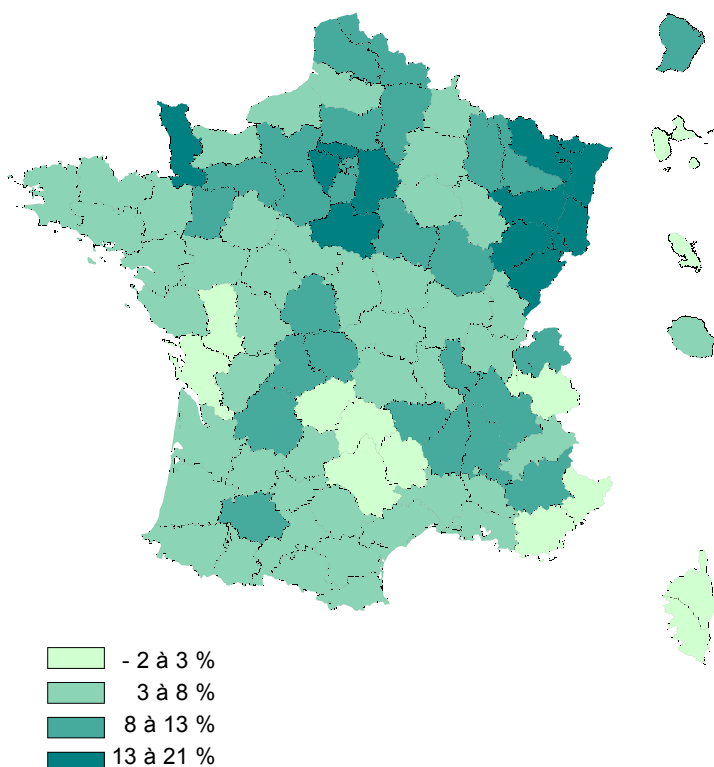
Les données relatives aux allocataires proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques mensuels exhaustifs des caisses d'Allocations familiales (CAF). Elles sont calées sur les dénombrements semestriels effectués à partir d'un fichier délivrant une photographie des allocataires fin juin et fin décembre. Celles relatives aux mois de mars et de septembre de chaque année sont rendues définitives en juin et décembre. Les données relatives aux bénéficiaires du RMA sont collectées par la DREES auprès des Conseils généraux.

Les dépenses proviennent de données comptables de la CNAF et sont exprimées en droits constatés. Elles ne comprennent pas la prime exceptionnelle versée depuis 1998 en fin d'année. Les douze balances comptables mensuelles sont complétées *a posteriori* par une balance supplémentaire correspondant aux régularisations comptables relatives à l'année écoulée. Afin de lisser la série, on répartit cette treizième balance uniformément sur les douze mois de l'année.

Le nombre d'ouvertures de droit au RMI atteint un niveau élevé en 2004, avec un pic au premier trimestre

A cet égard, en lien avec le calendrier précédemment évoqué des effets de la réforme de l'assurance chômage et après un nombre d'ouvertures de droit au RMI relativement élevé au quatrième trimestre 2003, leur flux est resté également important en 2004, notamment aux premier et quatrième trimestres (graphique 1). On entend par nombre d'ouvertures de droit le nombre d'allocataires ayant déposé au cours du trimestre une demande de prise en charge et ayant bénéficié d'un paiement. Le calendrier des flux d'entrées au RMI a à cet égard été également affecté, au cours de l'année 2004, par la modification provisoire des droits des chômeurs dits « recalculés », c'est-à-dire par l'application de nouvelles règles aux personnes qui étaient entrées au chômage

Graphique 3 - Evolution du nombre d'allocataires du RMI par département entre décembre 2003 et décembre 2004 (données brutes, Métropole et DOM, en glissement annuel)



Source : CNAF - DSER.

■ Pour en savoir plus

- Azizi K., Cazain S., Donné S. et Nauze-Fichet E., *Le nombre d'allocataires du RMI au 30 septembre 2004*, **L'e-ssentiel**, n° 32, 2004, **Etudes et Résultats**, n° 360, 2004.
- Azizi K. et Gilles C., *L'évolution du RMI en 2003 : une analyse économétrique*, **Etudes et Résultats**, n° 333, 2004.
- Bureau « lutte contre l'exclusion », en collaboration avec Julienne K., « Les allocataires de minima sociaux en 2003 », **Etudes et Résultats**, n° 354, 2004.
- Lorgnet J.-P., Mahieu R., Nicolas M. et Thibault F., *RMI : ancienneté dans le dispositif et cumul avec une activité rémunérée*, **L'e-ssentiel**, n° 21, 2004.

avant 2003, et ce, comme cela a été indiqué précédemment, surtout au premier trimestre et dans une moindre mesure au second.

Le nombre de bénéficiaires d'une mesure d'intéressement a progressé en 2004 mais moins que le nombre d'allocataires du RMI

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement (hors RMA) a augmenté, en données brutes, de 5,4 % entre décembre 2003 et décembre 2004 (tableau 1). L'effectif des allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement dans le cadre d'un contrat emploi-solidarité (CES) a continué à décroître (- 16,4 % sur un an), en lien avec la diminution globale des entrées en CES, tandis que le nombre de bénéficiaires d'autres mesures d'intéressement s'est accru de 11,7 %. La part de l'intéressement en CES diminue donc régulièrement : elle est de 17,7 % en décembre 2004, contre 27,4 % en décembre 2001 (graphique 2). Toutefois, si le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement s'est accru, cette augmentation est inférieure à la progression du nombre total d'allocataires du RMI, de sorte que la proportion d'allocataires en intéressement a légèrement reculé (de 11,9 % fin 2003 à 11,6 % fin 2004).

L'augmentation du nombre d'allocataires du RMI entre décembre 2003 et décembre 2004 varie sensiblement suivant les départements

La progression du nombre d'allocataires inscrits au RMI entre décembre 2003 et décembre 2004 a concerné la quasi totalité des départements, mais avec une ampleur différente (graphique 3). Dépassant 13 % dans la plupart des départements de l'Est de la France et de la région parisienne, l'évolution est plus modérée dans les départements du sud (entre + 3 % et + 8 % environ).

Christel Gilles et Emmanuelle Nauze-Fichet ■

Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère de la Santé et de la protection sociale
DREES

Sophie Cazain, Stéphane Donné ■

Pôle Statistiques de prestations et d'action sociale
CNAF

Directeur de la Publication

Philippe Georges

Directrice de la rédaction

Hélène Paris

Directeur-adjoint de la rédaction

Julien Damon

Rédactrice en chef et abonnements

Lucienne Hontarrede

Secrétaire de rédaction

Patricia Christmann

Maquettiste - mise en page

Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnafr.fr
Tél. : 01 45 65 57 14

CNAF - 32 avenue de la Sibelle
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52

N° ISSN : 1638 - 1769